

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, No 13

le 27 mars 1974

Les enregistreurs de vol aident à détecter les causes d'accidents, 1

Nomination d'un sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, 3

Programme d'échanges Canada - Mexique, 3

Programme spécial d'immigration pour les Chiliens, 3

Heures de travail flexibles pour les employés fédéraux, 3

Indices des prix à la consommation dans les grandes villes, 4

Un Canadien président du Comité de l'Union de Berne, 4

Augmentation des pensions en avril, 4

La S.C.C. réclame des réformes au Droit criminel, 4

Nouvel espoir pour les patients souffrant d'insuffisance rénale, 5

Contribution fédérale au fonds Judy Hill, 5

Un autre rôle pour Celia Franca, 6

Index trimestriel—janvier-mars 1974, 6

Les enregistreurs de vol aident à détecter les causes d'accidents

Si un avion de transport s'écrase sur le sol canadien les enquêteurs cherchent immédiatement l'enregistreur de vol qui, s'il fonctionnait bien au moment de l'impact et s'il n'est pas trop écrasé lui-même, leur simplifiera grandement leur travail. Ainsi, après l'écrasement d'un DC8 en 1970 à Toronto, l'enregistreur de vol a permis de trouver dans les 24 heures la cause de l'accident.

Par contre, lorsqu'un DC8 s'est écrasé en 1963 à Ste-Thérèse, dans le Québec, accident ayant coûté la vie à 118 personnes, l'avion n'avait pas d'enregistreur de vol. Les enquêteurs ont passé plus de six mois à chercher dans les débris, éparpillés sur plus de 1,500 pieds, des indications qui pourraient les aider à déterminer les causes de l'accident.

A la suite de ces accidents le ministère des Transports a fait, en 1969, de nouveaux règlements obligatoires et précis selon lesquels tous les avions commerciaux immatriculés au Canada doivent être équipés d'enregistreurs de vol permettant de suivre les conversations avec l'équipage, et comportant certaines données techniques, du décollage à l'atterrissage. Il faut souligner toutefois que la compagnie Air Canada avait déjà équipé, quelques années plus tôt, la plupart de ses avions d'enregistreurs de données perfectionnés.

Importance des enregistreurs de voix
Les règlements exigent en plus que l'avion soit également équipé d'un enregistreur permettant d'écouter sur trois ou quatre voies les trente dernières minutes de conversation entre l'équipage et le personnel au sol, entre les bruits dans le poste de pilotage. Ces enregistreurs des voix et des bruits se sont révélés d'une très grande valeur. A bord des avions canadiens on utilise différents types de ces enregistreurs sonores.

Les Forces aériennes canadiennes équipent également leurs avions de transport de ces enregistreurs qui sont toutefois placés dans une boîte renfor-

cée et isolée pour réduire les risques d'être endommagés dans un accident; en outre, ils sont équipés d'un petit émetteur radio de localisation placé dans une enceinte profilée qui est éjectée à quelque distance lors d'un impact avec le sol. Cet indicateur d'écrasement au sol a été mis au point à l'origine par le Conseil national de recherches du Canada.

Il n'y a pas grande standardisation en ce domaine des enregistreurs des données, de la voix et des bruits, et les installations qui permettent de dépouiller les enregistrements varient beaucoup tant en disponibilité qu'en capacité. Les enregistreurs n'ayant pas toujours été bien utilisés, il est souvent arrivé que l'on n'en tire que fort peu de choses lorsque le besoin urgent s'en fait sentir à la suite d'incidents ou d'accidents.

Rôle du CNR

Dans le but de remédier à cette situation, le ministère des Transports et le ministère de la Défense nationale ont demandé au Conseil national de recherches (CNR) de créer à l'Établissement aéronautique national de l'aéroport d'Uplands près d'Ottawa, un centre d'écoute et de traitement des bandes des enregistreurs de vol.

Le ministère des Transports et celui de la Défense accordent chacun au centre une subvention annuelle de \$20,000 pendant deux ans pour acheter certains équipements.

Le Laboratoire s'est lancé dans un programme qui devrait permettre d'utiliser progressivement un ordinateur IBM et plus particulièrement un IBM 360 du CNRC. Des installations sont prévues pour traiter l'information provenant de tous les types d'enregistreurs des conversations dans les postes de pilotage, pour rendre ces conversations plus intelligibles et pour analyser les bruits de fond pouvant être intéressants.

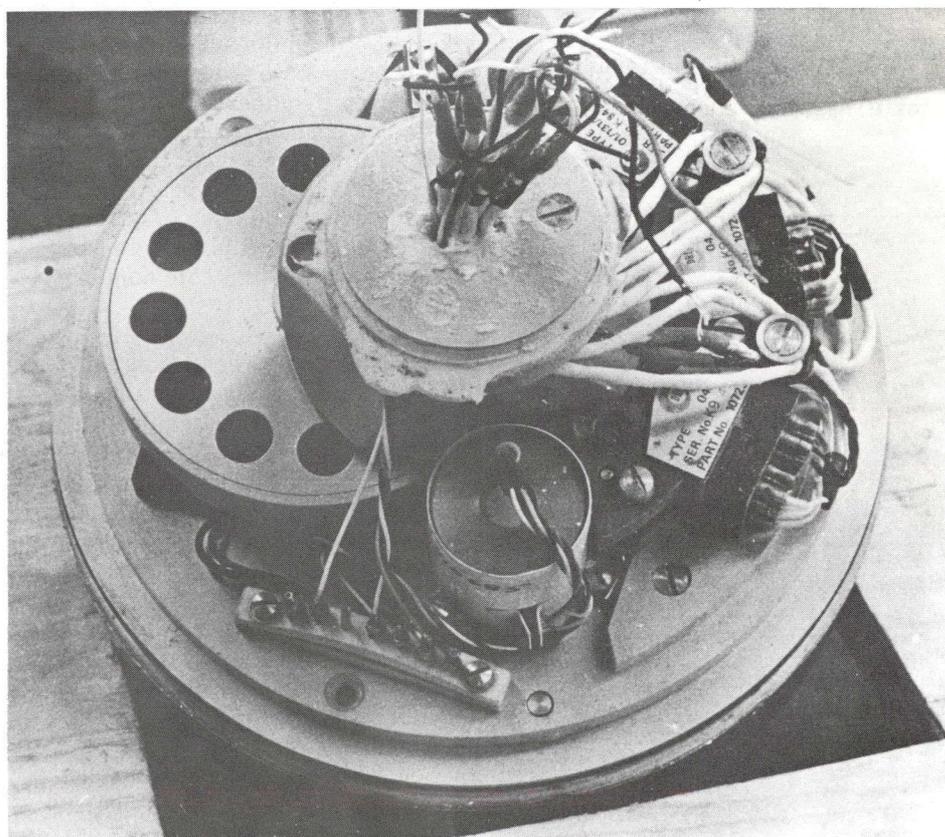
Selon M. A.D. Wood, chef du Laboratoire de recherches en vol, il était urgent, sur le plan national, de disposer d'un petit laboratoire central spécialisé dans la récupération et le



On espère que l'existence de ce centre incitera les utilisateurs de ces appareils et de ces instruments à y envoyer leurs enregistrements dans le cas d'événements inhabituels comme, par exemple, d'être passé dans une turbulence sévère ou même modérée, d'avoir observé de grandes variations de vent au cours d'un atterrissage ou de s'être trouvé dans le sillage très turbulent d'un autre avion. Le Laboratoire de recherches en vol a fait des travaux très étendus dans ces domaines et les ingénieurs espèrent que les renseignements collationnés à la suite de tels incidents permettront de mettre au point des méthodes et des procédures préventives.

Les débris du DC8 d'Air Canada après l'accident du 5 juillet 1970 à Toronto. La flèche indique le boîtier en acier inoxydable protégeant l'enregistreur de vol.

L'enregistreur de vol, couvercle enlevé.



traitement des données enregistrées, présentant toute garantie de neutralité et disposant d'experts reconnus.

On met l'accent sur le traitement des bandes endommagées par la chaleur ou par l'impact. Selon M. Wood, même dans le cas d'une bande en bon état, il faut être très entraîné pour extraire l'information enregistrée et pour décider si les données obtenues sont sûres et reflètent bien les événements qui ont conduit à l'accident.

Selon l'accord conclu à la création du centre, le ministère des Transports et celui de la Défense envoient au centre les enregistreurs récupérés sur les avions accidentés pour que l'on traite l'information enregistrée. Ce dernier ministère procède également aux arrangements qui permettent de faire des essais en vol de vérification des instruments dans des conditions bien connues. Les enregistreurs sont ensuite sortis de l'avion et envoyés au centre où les informations enregistrées sont traitées sans que l'on retire la bande magnétique. Il s'agit, en fait, de s'assurer que les systèmes fonctionnent d'une manière satisfaisante.

Nomination d'un sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, annonce la nomination de M. Arthur Andrew au poste de sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures. Il remplace M. Ralph Collins qui a été nommé Directeur des Négociations aériennes au ministère des Affaires extérieures. M. Andrew était Directeur général du Bureau des Affaires de l'Asie et du Pacifique depuis 1970. Il a été affecté à de nombreux postes à l'étranger, notamment à Bonn, à Vienne et à Prague; il a été ambassadeur en Israël et en Suède.

M. Andrew a aussi représenté le Canada dans les négociations qui ont abouti à l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République populaire de Chine.

Programme d'échanges Canada - Mexique

Le Programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens entre le Canada et le Mexique est à la recherche de jeunes Canadiens désireux de faire un stage pratique d'une durée de quatre à douze mois au Mexique.

Au cours de 1973, l'année inaugurale du Programme, 13 Canadiens et 15 Mexicains ont participé à l'échange. Cette année, le Programme prévoit la participation de 20 personnes de chacun des deux pays.

Pour être admissibles au Programme

les stagiaires canadiens doivent avoir de 18 à 30 ans et être citoyens canadiens. Ils doivent posséder une certaine connaissance de l'espagnol ainsi qu'un diplôme d'université ou d'une institution postsecondaire ou encore d'une école technique reconnue. Il est préférable qu'ils possèdent une certaine expérience dans le domaine de leur travail mais ce n'est pas essentiel. Les candidats choisis devront également présenter un certificat de bonne santé.

Les emplois disponibles pour les Canadiens au Mexique sont offerts dans plusieurs disciplines. L'entente entre les deux pays concernant le programme, prévoit que le Conseil national de Science et de Technologie au Mexique sélectionne les jeunes travailleurs mexicains qui viendront au Canada. Des sociétés canadiennes offrent pour leur part des emplois aux candidats mexicains qualifiés.

Programme spécial d'immigration pour les Chiliens

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé qu'il prévoit que de 600 à 800 personnes seront accueillies au Canada à la faveur du programme spécial d'immigration destiné à ceux qui ont eu à subir les effets du coup d'État du 11 septembre dernier au Chili.

M. Andras a signalé qu'on s'est occupé de ces cas les plus urgents parmi ceux-ci, de sorte que le besoin d'assistance spéciale a cessé d'exister. Le 20 février, en vertu de ce programme, 577 personnes avaient obtenu la permission d'entrer au Canada, tandis que 592 autres attendaient les résultats d'examen médicaux et de dossiers personnels. Parmi ceux qui ont obtenu la permission de venir au Canada, environ 300 étaient déjà arrivés dans notre pays à la fin de février.

Les agents d'immigration du Canada en poste à travers l'Amérique latine qui ont été chargés de s'occuper des réfugiés chiliens ont reçu 1,654 demandes à Santiago et dans quelques autres villes. Environ 15% de ces demandes, présentées par des réfugiés qui avaient également inscrit des requêtes auprès d'autres pays, ont été retirées. Quelque 300 personnes ont été trouvées inadmissibles dans le cadre des lois canadiennes. De ces 1,654 demandes

"spéciales" d'immigration, 545 venaient de personnes qui se trouvaient dans des centres d'accueil destinés aux réfugiés.

Les demandes étaient traitées selon la formule traditionnelle du Canada lorsqu'il s'agit de réfugiés: ceux-ci sont considérés comme des immigrants parrainés par des Canadiens. Le "système de points", qui permet d'évaluer la capacité d'un immigrant à se tirer d'affaire seul, n'entre plus en ligne de compte, mais on continue de vérifier le passé et les attitudes des personnes qui sollicitent la permission de venir vivre au milieu des Canadiens.

Immigrants ordinaires

Les agents d'immigration canadiens dépêchés à Santiago y ont également reçu 8,874 demandes d'immigration ordinaires. De ces candidats, 3,626 n'ont pu se qualifier en vertu des critères courants de sélection, 520 ont retiré leur demande et 350 ont obtenu la permission de venir au Canada. Ces nouveaux arrivants sont traités comme des immigrants ordinaires et, par exemple, on ne leur accorde pas un "prêt-voyage" comme dans le cas des réfugiés. Au cours des trois dernières années, le Canada a reçu en moyenne 350 immigrants par an en provenance du Chili.

Heures de travail flexibles pour les employés fédéraux

Le président du Conseil du Trésor, C.M. Drury a annoncé récemment que les ministères du Gouvernement fédéral situés dans la région d'Ottawa-Hull ont été priés de collaborer à la conception et à la mise en oeuvre de mesures destinées à échelonner les heures d'arrivée et de départ de leurs employés, afin de diminuer l'affluence des heures de pointe dans les transports en commun de la Région de la capitale nationale.

Les sous-chefs des ministères et des organismes du gouvernement fédéral sont invités à introduire, lorsque cela est possible, des horaires de travail échelonnés ou variables, ou à adopter d'autres mesures qui étaleront les heures d'arrivée et de départ de leurs employés, plus particulièrement dans le centre d'Ottawa où 35,000 fonctionnaires fédéraux travaillent.

Indices des prix à la consommation dans les grandes villes

De décembre 1973 à janvier 1974, les indices des prix à la consommation ont progressé dans toutes les villes et groupes de villes, les hausses s'échelonnant entre 0.1% à Saint-Jean (T.-N.) et 1.1% à Toronto. Les indices des aliments ont augmenté dans toutes les villes. On a enregistré dans la plupart des villes une hausse des prix des produits laitiers, des céréales et des produits de boulangerie, des coupes de boeuf, des fruits et légumes frais et traités, du sucre et des repas pris à l'extérieur. Par contre, les prix du porc et de la volaille ont généralement baissé dans tout le pays. Les éléments de l'habitation ont progressé dans toutes les villes, sauf à Saint-Jean (T.-N.), à la suite de l'augmentation du coût du logement et des prix des meubles et des fournitures de ménage. Les gages versés aux aides domestiques ont aussi augmenté dans un grand nombre de villes. L'indice des transports a progressé dans toutes les villes et groupes de villes, en raison de l'augmentation du prix des voyages en train et en avion et de la hausse du prix des voitures neuves et de l'huile à moteur. Le prix de la course en taxi a aussi augmenté dans plusieurs villes. Les autres indices ont marqué diverses variations.

Saint-Jean (T.-N.) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.1%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 10.9%.

Halifax (N.-É.) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.6%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 8.8%.

Saint-Jean (N.-B.) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.6%; variation de janvier 1973 à 1974: 9.5%.

Québec – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.7%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 10.3%.

Montréal (Québec) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.7%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 9.3%.

Ottawa (Ontario) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.7%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 10.2%.

Toronto (Ontario) – Indice général:

variation de décembre 1973 à janvier 1974: 1.1%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 7.7%.

Thunder Bay (Ontario) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.5%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 7.8%.

Winnipeg (Manitoba) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.4%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 7.3%.

Saskatoon-Regina (Sask.) – Indice général: variation de décembre à janvier 1974: 0.8%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 6.9%.

Edmonton-Calgary (Alberta) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 0.7%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 7.8%.

Vancouver (C.-B.) – Indice général: variation de décembre 1973 à janvier 1974: 1.0%; variation de janvier 1973 à janvier 1974: 9.3%.

Un Canadien président du Comité de l'Union de Berne

Le ministre de la Consommation et des Corporations M. Herb Gray, a annoncé que le Canada vient d'être réélu pour un mandat de trois ans au Comité de direction de l'Union internationale pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques, connue sous le nom d'Union de Berne. Un représentant du Bureau de la propriété intellectuelle du ministère a été choisi comme président du Comité.

L'Union de Berne dont 60 pays font partie est l'un des principaux traités internationaux qui régissent la propriété intellectuelle. L'application du traité relève de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) de Genève.

Le Bureau est chargé de l'application de toutes les lois qui traitent des brevets, des marques de commerce, des droits d'auteur et des dessins industriels.

Augmentation des pensions en avril

Une augmentation des pensions de sécurité de la vieillesse et des prestations du supplément de revenu garanti entrera en vigueur au mois d'avril. C'est la deuxième augmentation trimestrielle des prestations accordée selon la hausse du coût de la vie.

La pension de base passera de \$108.14 à \$110.09 et le supplément maximum du revenu garanti, pour une personne seule ou lorsque le conjoint n'est pas pensionné, sera porté de \$75.85 à \$77.22. Si l'on ajoute à ce dernier montant la pension de base de la vieillesse, cette catégorie de personnes recevra donc \$187.31 mensuellement.

Le supplément maximum pour un couple, lorsque les deux sont pensionnés passera de \$67.37 à \$68.58 chacun. Avec la pension de base, le montant que recevra chaque pensionné s'élèvera à \$178.67 ou \$357.34 pour les deux conjoints.

Plus de 1,870,000 Canadiens recevront en avril des prestations sur la sécurité de la vieillesse et, de ce nombre, 1,079,000 auront droit à un supplément.

La S.C.C. réclame des réformes au Droit criminel

La Société canadienne de criminologie (S.C.C.) a rendu publiques d'importantes propositions de réforme du Droit criminel, propositions qui touchent entre autres le regroupement des délits aux fins des sentences, la participation du public à l'administration de la justice, et la consolidation de toutes les lois fédérales concernant les adultes.

La Société a commenté son mémoire peu avant de participer à une audience de la Commission canadienne de réforme du Droit. La S.C.C. est un organisme bénévole groupant des personnes intéressées à promouvoir une meilleure administration de la justice criminelle. Elle est affiliée au Conseil canadien de Développement social.

Tout en préconisant de conserver le système accusatoire actuel, la Société a recommandé qu'on en modifie certaines procédures, afin de diminuer "l'élément de compétition où l'habileté des parties à profiter des détails technico-juridiques nuit indûment à la recherche de la vérité". L'une des plus importantes modifications consisterait en ce que la poursuite et la défense révèlent tous leurs éléments de preuve avant l'audience préliminaire ou le procès. En outre, la S.C.C. estime qu'il suffirait, pour un verdict, d'une décision majoritaire du jury, à 10 voix contre 2 ou 9 contre 3.

Estimant l'acte de réparation des torts

ou de restitution plus dissuasif que la simple amende, la S.C.C. propose que soit reconnue (dans les lois et leur application) la valeur de cette obligation pour ce qui est de rétablir le *statu quo* en réduisant le tort subi par la victime. Cette obligation s'appliquerait tant aux corporations qu'aux individus et devrait toujours être réglée sur la capacité de payer du délinquant.

D'autres recommandations visent à presser les provinces à conclure avec le Gouvernement fédéral des accords pour le partage du coût des installations de traitement et de diagnostic pour délinquants et à accroître la recherche en criminologie.

Le mémoire propose de mieux ordonner les jugements de cour en regroupant les délits, et que des lignes de conduite soient incluses à cet égard dans le Code criminel; de plus les juges et magistrats devraient être tenus d'expliquer par écrit et de rendre publics les motifs de chaque sentence: "Après la déclaration de culpabilité, le prononcé de la peine constitue peut-être l'étape la plus cruciale de la justice criminelle. A l'heure actuelle, les tribunaux ne sont guère aidés ou guidés dans l'exercice de cette lourde responsabilité", déclare la S.C.C..

Participation du public

Outre les devoirs normalement rendus par les jurés, la participation directe du public à l'administration de la justice comprendrait le recours à des assesseurs compétents mais non juristes qui aideraient le juge ou magistrat dans l'énoncé des sentences, et qui participeraient au verdict dans les causes importantes instruites sans jury; la S.C.C. préconise aussi la formation de comités consultatifs de citoyens habilités à assister les tribunaux.

Les comités consultatifs pourraient aider les magistrats à réclamer les services dont ils ont besoin, et jouer un rôle dans l'application des peines imposées par les tribunaux. Ils contribueraient à mieux informer le public grâce à leur participation directe aux rouages de la justice.

Cette participation du public exige un vigoureux programme d'information qui pourrait conduire à une simplification des lois et procédures. "Il n'y a pas de raison, dit la S.C.C. pour laquelle le Droit criminel ne puisse être

rédigé en langage simple, clair et intelligible par les profanes".

La consolidation, dans un seul code, de toutes les lois fédérales concernant les adultes, les règles de procédures et d'un guide correctionnel, aiderait le public à se familiariser avec le système judiciaire, affirme la S.C.C. qui propose en outre que, lors de la rédaction ou de la modification d'une loi, on tienne sérieusement compte de l'opinion publique, mesurée scientifiquement, pour ce qui est de déterminer la gravité relative des délits.

Nouvel espoir pour les patients souffrant d'insuffisance rénale

Il y a vingt ans, il a été démontré que des patients ne possédant qu'un seul rein pouvaient dépendre d'appareils de dialyse plutôt complexes pour suppléer aux fonctions du rein manquant. Malheureusement, en raison du coût et du volume de l'appareil de dialyse standard, seuls quelques patients nécessitant l'aide d'un rein artificiel pouvaient avoir accès à ces soins. De plus, les problèmes qu'entraîne la dialyse (séparation et épuration du sang) sont loin d'être résolus.

Un grand pas vers la possibilité d'une vie plus normale pour ces patients a été franchi avec le développement d'une cellule artificielle par le professeur Thomas M.S. Chang, du Département de physiologie de l'Université McGill, qui en a conçu l'idée en 1956. A certains points de vue, les cellules artificielles qu'il a préparées et qui contiennent de l'hémoglobine et des enzymes obtenus de cellules sanguines rouges, réagissent comme de vraies cellules.

En 1966, il commençait à se servir de cellules artificielles dans la mise au point d'un rein artificiel compact. Il a développé des cellules artificielles contenant des matières absorbantes qui retirent les toxines ou les poisons du corps et a démontré la possibilité de s'en servir pour traiter les patients souffrant d'urémie. Au cours des deux dernières années, il a poursuivi les essais cliniques de son rein artificiel compact à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal. Dans ce cas, des cellules contenant du charbon actif recouvert d'albumine ont été capables de suppléer à certaines des fonctions du rein. Le rein artificiel conçu par le Dr Chang

est cylindrique et pèse moins d'une livre. Le sang est amené à circuler à travers le cylindre, qui est rempli de microcapsules. Des catabolites (déchets) tels la créatinine, l'acide urique et la toxine urémique sont absorbés directement par les cellules.

Comparaisons des méthodes

Les unités de dialyse standard sont beaucoup moins efficaces que le nouveau rein artificiel. Le principe de l'épuration, dans le premier cas, est le suivant: le sang circule, à travers la membrane de dialyse, d'un compartiment à un autre qui contient de vastes quantités de liquide de dialyse. Ce procédé, pour l'exprimer en des termes simples, nettoie le sang. L'usage de cet appareil requiert une quantité considérable d'espace et de temps. Si l'on considère le temps qu'il faut pour s'en servir, le rein artificiel du Dr Chang convient beaucoup mieux au patient; et du point de vue psychologique, il comporte des avantages évidents: il est plus petit, plus léger, moins coûteux et plus facile à faire fonctionner.

D'un autre côté, son appareil ne peut actuellement accomplir les fonctions rénales qu'en ce qui touche l'absorption des déchets du corps tels la créatinine, la gaunidine, l'acide urique et la toxine urémique; il n'en retire cependant pas l'excès d'eau ou d'électrolytes. Il faudra d'autres recherches pour rendre les cellules artificielles capables d'accomplir ces fonctions. Entre-temps, le patient doit suppléer à cette lacune en recourant à l'appareil à dialyse standard à intervalles réguliers pour enlever l'excès d'eau et d'électrolytes de son système.

Contribution fédérale au fonds Judy Hill

Le Gouvernement fédéral a versé \$25,000 au fonds commémoratif Judy Hill, une infirmière qui a perdu la vie dans un accident aérien en novembre 1972, au cours d'une mission de secours dans les Territoires du N.-O. alors qu'elle accompagnait des malades esquimaux à un hôpital de Yellow-Knife.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a loué cette initiative prise par les amis de Mlle Hill, principaux organi-

sateurs de cette campagne. Les fonds recueillis serviront à l'octroi de bourses de perfectionnement aux infirmières qui travaillent dans l'Arctique canadien en plus de favoriser l'échange d'infirmières entre le Canada et la Grande-Bretagne, pays d'origine de Mlle Hill.

En présentant le chèque du gouvernement à M. Philip Ketchum, président du Conseil d'administration du Fonds, M. Lalonde a fait remarquer que les Canadiens, en contribuant généreusement à cette campagne ont voulu ainsi souligner leur reconnaissance envers Mlle Hill.

Un autre rôle pour Celia Franca



La directrice artistique du Ballet national du Canada, Celia Franca (ci-dessus), a décidé d'abandonner son poste à la fin de la présente saison pour se consacrer à l'enseignement et à la formation des membres de la compagnie avec laquelle elle travaille depuis vingt-deux ans.

David Haber, codirecteur artistique, qui a joint les rangs du Ballet national en avril dernier, assumera le rôle de Mlle Franca à compter du premier juillet prochain.

En acceptant la démission de Mlle Franca, Ian H. McLeod, président du Ballet national, lui a exprimé "la profonde gratitude de tous les Canadiens" pour son apport à la création et au développement de la plus grande compagnie de ballet du Canada "qui s'est fait, sous sa direction, une renommée internationale, contribuant ainsi, pour une large part, à rehausser l'image culturelle du Canada à travers le monde."

Index trimestriel – janvier-mars 1974

Accords internationaux

- Accord avec Trinité-et-Tobago sur les investissements étrangers, No 11, p. 4
- Accord Canada-Chine, No 2, p. 4
- Accord commercial Canada-URSS, renouvelé, No 6, p. 4
- Accord général d'échange Canada-URSS, No 2, p. 6
- Accord Groenland-Canada relatif à la délimitation du Plateau continental, No 2, p. 2
- Ratification de l'accord commercial Canada-Bulgarie, No 5, p. 5

Affaires extérieures (voir aussi Accords int. et Nominations)

- Assistance consulaire aux Canadiens à l'étranger, No 6, p. 1
- Deuxième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique, No 7, p. 1
- Les relations du Canada avec la RDA et la Communauté européenne, No 12, p. 1
- Ouverture d'une ambassade en Arabie Saoudite, No 4, p. 6
- Programme d'échanges Canada-Mexique, No 13, p. 3
- Relations diplomatiques avec les États arabes, No 9, p. 2
- Seconde réunion du Comité Canada-N.-Zélande, No 11, p. 3

Afrique (voir Aide extérieure)

Agriculture (voir aussi Sciences)

- L'ordinateur et la ferme, No 1, p. 2
- Suppression de la surtaxe sur le boeuf, No 6, p. 4

Aide extérieure (voir aussi ONU)

- Aide au développement, No 2, p. 2
- Aide de l'Alberta au développement international, No 8, p. 6
- Cartographie au Nigéria, No 2, p. 5
- Contribution du Canada au Programme d'aide alimentaire mondial, No 10, p. 4
- Livres pour les pays en voie de développement, No 6, p. 4
- Rapatriement des réfugiés, No 8, p. 4

Alberta (voir Aide extérieure, Corée et Énergie)

Allemagne, Rép. fédérale d' (voir Affaires ext. et Éducation)

Amérique latine

- Contribution à l'Association canadienne pour l'—, No 6, p. 4

Arabie Saoudite (voir Affaires extérieures)

Arctique (voir Accords et Transports)

Arts et Musées

- La Comédie-Française viendra au Canada, No 1, p. 4
- La Compagnie théâtrale de Stratford en tournée en Australie, No 2, p. 3
- La Galerie nationale présente: *l'Orfèvrerie en Nouvelle-France*, No 11, p. 5
- Les petits Chanteurs de Mont-Royal, No 3, p. 5
- Oeuvres d'art prêtées aux États-Unis, No 7, p. 5
- Opéra léger à Stratford, No 8, p. 5
- Promotion de la musique issue de notre époque, No 3, p. 3
- Un autre rôle pour Celia Franca, No 13, p. 6
- Un grand peintre canadien sort de l'oubli, No 12, p. 3
- Une importante collection d'art indien rentre au Canada, No 9, p. 5

Asie (voir Sciences)

Australie (voir Arts et Musées)

Aviation (voir aussi Transports)

- Les enregistreurs de vol aident à détecter les causes d'accidents, No 13, p. 1

Baie James

- Le projet de la — va se poursuivre, No 4, p. 5
- Les habitants de la — rejettent l'offre de compensation, No 9, p. 4

Bésil (voir aussi Transports)

- Projet relatif au nickel, No 9, p. 6

Bulgarie (voir Accords internationaux)

Chili (voir Immigration)

Chine (voir Santé et Bien-être)

Chypre (voir Maintien de la paix)

Colombie-Britannique (voir Sciences)

Commerce et Industrie (voir aussi Agriculture, Aviation et Statistiques)

- Commerce extérieur canadien de produits énergétiques, No 8, p. 3
- Création d'un Comité sur le commerce et les tarifs douaniers, No 4, p. 6
- Des fabricants de meubles de l'Ontario à l'Exposition de Cologne, No 8, p. 4
- Expansion d'une société sidérurgique, No 10, p. 2
- Formats finis de papier: collaboration entre l'État et l'industrie, No 4, p. 4

- Inco au Japon, No 8, p. 4
 La nouvelle loi sur les corporations commerciales canadiennes, No 1, p. 3
 Le commerce avec la Corée, No 1, p. 4
 Le Venezuela achète des téléphones de la Northern Electric, No 12, p. 6
 Mission commerciale au Mexique, No 8, p. 5
 Perspective de commerce entre la Corée et l'Ontario, No 8, p. 4
 Revue de l'économie du Canada en 1973 et perspectives de 1974, No 3, p. 1
 Vente de poudre de lait écrémé au Mexique, No 7, p. 2
 Vente d'une centrale nucléaire à la Corée, No 1, p. 6
- Commonwealth (*voir Sports*)
- Communications
 Le lancement d'Anik III fixé pour 1975, No 3, p. 4
- Constitution et Gouvernement
 Le Discours du Trône de la 29e Législature à Ottawa, No 11, p. 1
- Corée (*voir aussi Commerce*)
 Envoi de porcs de l'Alberta à la Corée du Sud, No 4, p. 4
- Coût de la vie (*voir aussi Économie et Santé*)
 Indice de prix à la consommation dans les grandes villes, No 13, p. 4
- Culture (*voir aussi Aide extérieure, Éducation et Histoire*)
 Distribution gratuite de livres canadiens, No 2, p. 6
- Défense nationale
 Nouvelle arme antichar pour les Forces canadiennes, No 5, p. 4
- Divers (*voir à la fin de l'index*)
- Droit
 La S.C.C. réclame des réformes au Droit criminel, No 13, p. 4
- Économie (*voir aussi Commerce et Énergie*)
 Augmentation continue du prix du poisson, No 9, p. 3
 Le prix du pétrole canadien pourra doubler, No 6, p. 6
 Le revenu des familles, No 9, p. 2
- Éducation et Enseignement
 Cours d'été en Europe offerts par l'Un. McMaster, No 8, p. 6
 Séjour d'étudiants canadiens en Allemagne, No 5, p. 6
 Sur le campus d'Antigonish, No 5, p. 4
- Emploi et Chômage
 Hausse des cotisations d'assurance-chômage, No 2, p. 3
 Le Conseil des Arts aide les étudiants à trouver du travail, No 12, p. 4
- Énergie (*voir aussi Commerce et Énergie électrique*)
 La Conférence de Washington sur l'—, No 10, p. 1
 La Conférence sur l'— décide de geler les prix du pétrole, No 6, p. 3
 Programme de recherche sur les sables bitumineux de l'Alberta, No 9, p. 4
 Projet de pipe-line, No 12, p. 4
 Urgence de développer les sables bitumineux de l'Athabaska, No 9, p. 1
- Énergie électrique (*voir aussi Énergie nucléaire*)
 L'électricité peut-elle répondre à nos besoins énergétiques?, No 8, p. 3
- Énergie nucléaire
 Demande d'approbation pour centrales électro-nucléaires additionnelles, No 4, p. 4
 Le réacteur nucléaire Candu et la Grande-Bretagne, No 9, p. 3
- Environnement (*voir Transports*)
- États-Unis (*voir Arts, Énergie et Expositions*)
- Expositions
 L'Exposition de photographies "Canada" à San Francisco, No 10, p. 3
- Faune
 Pour la conservation de l'ours blanc, No 3, p. 4
- Fonction publique (*voir Statut de la Femme*)
- Forêts (*voir Main-d'oeuvre*)
- Fuller, M. A.
 Décès de —, No 2, p. 5
- Gouverneur général
 Adieux du — aux Canadiens, No 1, p. 1
 Devoirs et fonctions du —, No 4, p. 2
 Gouverneurs généraux depuis la Confédération, No 4, p. 1
 Hommage à M. Michener, No 4, p. 3
 M. Jules Léger, gouverneur général du Canada, No 4, p. 1
- Grande-Bretagne (*voir Énergie nucléaire*)
- GRC (Gendarmerie royale du Canada) (*voir Nominations*)
- Habitation et Logement
 Chiffre record des mises en chantier, No 8, p. 4
 L'activité se maintiendra dans la construction domiciliaire, No 1, p. 6
- Histoire (*voir aussi Arts et Musées*)
 Documents de l'époque napoléonienne offerts aux Archives, No 11, p. 4
 Pour la conservation du patrimoine national, No 10, p. 6
 Un professeur canadien découvre les lettres de Disraeli, No 7, p. 4
- Immigration
 Nouveau Règlement de l'—, No 12, p. 6
 Programme spécial d'— pour les Chiliens, No 13, p. 3
- Indiens et Esquimaux (*voir Postes*)
- Japon (*voir Commerce et Industrie*)
- Jeux olympiques
 Pièces commémoratives des — vendues en une semaine, No 9, p. 2
- Leduc, Ozias (*voir Arts et Musées*)
- Léger, M. Jules (*voir Gouverneur général*)
- Main-d'oeuvre (*voir aussi Statistiques*)
 Il faut résoudre le problème de — dans l'industrie forestière, No 2, p. 5
- Maintien de la paix
 Le Canada prolonge sa participation à l'UNFICYP, No 2, p. 4
- McGill (*voir Prix et Décorations*)
- Mexique (*voir Affaires extérieures et Commerce*)
- Michener, M. R. (*voir Gouverneur général*)
- Nigéria (*voir Aide extérieure*)
- Nominations
 Nomination à la Commission mixte internationale, No 10, p. 4
 Nomination d'un sous-secrétaire adjoint aux Affaires extérieures, No 13, p. 3
 Nouveau commissaire de la GRC, No 3, p. 5
 Première femme nommée lieutenant-gouverneur de l'Ontario, No 6, p. 5
 Un Canadien président du Comité de l'Union de Berne, No 13, p. 4
- Nouvelle-Écosse (*voir Éducation et Pêche*)

Nouvelle-Zélande (voir Affaires extérieures)

Ontario (voir Commerce, Nominations et Subventions)

ONU (Organisation des Nations Unies) (voir aussi Maintien de la paix et Aide extérieure)

Augmentation des contributions à l'—, No 8, p. 6

Participation du Canada à l'année mondiale de la population, No 12, p. 4

Pêche (voir aussi Sciences)

Les pêcheurs de l'Atlantique face à un défi, No 5, p. 5

Politique concernant la flottille de pêche de la Côte atlantique, No 1, p. 3

Population (voir ONU et Statistiques)

Postes

Timbres des Indiens du Pacifique, No 4, p. 4

Prix et Décorations

Doctorat honorifique à cinq Canadiens, No 12, p. 5

Médaille d'or à un Canadien, No 8, p. 4

Médaille d'or à un livre canadien à Leipzig, No 7, p. 5

Un professeur de McGill reçoit un prix très estimé, No 10, p. 4

Québec

Le Carnaval de —: une féerie hivernale, No 8, p. 1

Une usine d'eau lourde pour le —, No 2, p. 4

Richesses naturelles (voir Économie et Pêche)

Santé et Bien-être (voir aussi Sciences)

Augmentation des pensions en avril, No 13, p. 4

Augmentation des pensions en janvier, No 1, p. 6

Bonne nouvelle pour les mâcheurs de crayons, No 3, p. 5

Des médecins vont étudier l'acupuncture en Chine, No 11, p. 3

Échange d'information avec la Suisse sur les médicaments, No 11, p. 4

Le CTC lance une campagne de révision des pensions, No 11, p. 4

Méthode améliorée de détection de l'arthrite, No 10, p. 5

Visite de médecins à Pékin (Échanges Bethune) No 9, p. 6

SCHC (Société centrale d'hypothèques et de Logement) (voir Habitation)

Sciences (voir aussi Santé et Bien-être)

Attitude du public face à l'ordinateur, No 3, p. 5

Camions-jouets pour tuyaux de drainage, No 12, p. 5

Recherches sur le saumon en C.-B. au bénéfice de l'Asie du Sud-Est, No 3, p. 4

Un étudiant met au point un appareil pour enfants paralysés, No 11, p. 3

Nouvel espoir pour les patients souffrant d'insuffisance rénale, No 13, p. 5

Sécurité routière

Mesures en vue de promouvoir la sécurité automobile, No 6, p. 5

Sénégal (voir Visites et Voyages)

Sports (voir Québec et Subventions)

La plus longue épreuve de ski de fond au monde aura lieu au Canada, No 7, p. 6

Les Canadiens et le hockey, No 8, p. 6

Record mondial aux Jeux du Commonwealth, No 12, p. 4

Statistiques (voir aussi Commerce et Économie)

La population active — Professions, No 7, p. 4

Les décès et leurs causes, No 11, p. 3

Production de lingots d'acier, No 7, p. 5

Statut de la Femme

Le Gouvernement prend des mesures pour améliorer la situation de la femme, No 5, p. 3

Subventions

— pour la formation des entraîneurs sportifs de l'Ontario, No 3, p. 3

Suisse (voir Santé et Bien-être)

T. N.-O. (Territoires du Nord-Ouest) (voir Transports)

Transports (voir aussi Sécurité routière)

Champignons arctiques en guise d'aide à la navigation aérienne, No 1, p. 5

Désactiver les dispositifs antipollution ne réduit pas la consommation d'essence, No 5, p. 6

Imposition de droits d'aéroport, No 2, p. 4

Institut de formation du ministère des —, No 4, p. 5

Le Canadien-Pacifique au Brésil, No 11, p. 4

Les —: une vue rétrospective de 1973, No 5, p. 1

Mesures visant à améliorer le transport en commun à Ottawa, No 9, p. 4

Travail (voir Emploi et chômage et Statistiques)

Trudeau, P.-E. (voir Divers)

URSS (voir Accords internationaux)

Venezuela (voir Commerce et Industrie)

Visites et Voyages (voir aussi Santé)

Visite du secrétaire de la CEE, No 6, p. 6

Visite-éclair de la princesse Anne et du cap. Mark Phillips, No 7, p. 3

Visiteurs du Sénégal, No 5, p. 4

Divers

Contribution fédérale au fonds Judy Hill, No 13, p. 5

Fabricant de couteaux courbes, No 6, p. 3

Heures flexibles pour les employés fédéraux, No 13, p. 3

Le vison manitobain rivalise avec la zibeline, No 3, p. 3

Les bagages? Aucun problème, No 2, p. 3

Radio-Canada va supprimer la publicité, No 9, p. 4

Un second "bébé Noël" aux Trudeau, No 2, p. 2

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

Deux bateaux-bibliothèques ont sillonné chaque été depuis trois ans les eaux du Saint-Laurent, entre Sept-Îles et Blanc-Sablon, pour permettre aux habitants de quelque 25 petits villages isolés d'avoir accès comme le reste de la population à la littérature québécoise. Il existe aussi une bibliothèque circulante qui dessert ces villages.